

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 septembre 2013

Mesures d'économies : La FEDE s'en tient à sa ligne ferme et cohérente

Dans le contexte actuel difficile, la FEDE s'est fixé deux priorités: sauver les prestations à la population et les conditions de travail. Le comité ne reviendra pas sur l'accord passé avec le Conseil d'Etat et avalisé par l'assemblée des délégués le 28 août dernier. Faute de quoi, le personnel prendrait le risque de subir des mesures plus drastiques et des coupes sombres dans ses services.

A l'issue de plusieurs rondes de négociations, l'assemblée des délégués de la FEDE a accepté un plan d'économies qui doit prochainement être discuté au Grand Conseil. Vu les forces en présence, le personnel pourrait se voir imposer des mesures péjorant encore plus son statut. Au cours de la prochaine session, les députés débattront notamment d'un point capital pour assurer le financement des prestations actuelles: la décision de dégager des recettes supplémentaires pour un montant d'environ 100 millions sur trois ans. Si ce projet ne passe pas la rampe, les services de l'Etat et les institutions subventionnées risquent des coupes supplémentaires encore plus drastiques.

Certes le plan d'économie est douloureux. Le comité de la FEDE comprend la frustration ressentie par un nombre important de collaborateurs et collaboratrices. Mais il estime qu'il a utilisé toute sa marge de manœuvre et que les autorités ne plieront pas, même en cas de mobilisation massive. Au mieux, la manifestation permettra de signifier au Conseil d'Etat le mécontentement (légitime!) du personnel.

Il faut en outre rappeler que les négociations ont permis de limiter la portée des sacrifices. Les mesures qui impactaient durablement le système salarial de l'Etat ont en particulier été retirées (voir ci-dessous). Autre facteur important: le Conseil d'Etat a clairement communiqué que ces mesures étaient à comprendre comme *maxima*. Chaque année et ce dès 2014, le plan d'économie sera rediscuté et revu à la baisse si la situation financière s'avère meilleure que prévu.

Par souci de crédibilité et par respect de la démocratie interne, le comité de la FEDE ne peut soutenir le rassemblement organisé par le SSP le 4 octobre prochain. Il laisse par contre le libre choix à ses associations membres, quant au mot d'ordre donné à leurs adhérents.

La FEDE ne renonce en rien à ses engagements. En souscrivant à cet accord, elle a aussi clairement notifié au Conseil d'Etat qu'elle resterait vigilante. Elle continuera de lutter avec

force aux côtés du personnel, mobilisant si nécessaire les moyens qu'elle jugera adéquats pour soutenir ses actions. Elle combattra notamment toute mesure pouvant détériorer la qualité des services ou les conditions de travail des agents de la fonction publique.

Principales mesures abandonnées suite aux négociations

- Plus de baisse de salaires péjorant la rémunération sur toute la carrière mais une contribution qui sera prélevée uniquement sur trois ans.
 - L'octroi du palier complet en 2015 et 2016 évite une péjoration de la situation financière au-delà de 2016. Seul le non octroi du palier en 2014 péjore la rémunération des concernés au-delà de 2016.
 - L'allongement de la progression salariale de 20 à 30 ans est provisoirement abandonné.
-

Personne de contact:
Bernard Fragnière - Président de la FEDE
Tél. 026 309 26 44/ 079 707 18 39